

L'ENTRETIEN

Vous avez adopté votre budget mi-février. Pourquoi plus tôt que d'habitude ?

Sophie Borderie : C'est un choix délibéré. Parce que, dans un contexte national et international incertain, il est important d'anticiper et d'envoyer des signaux positifs. C'est un gage de stabilité et de confiance vis-à-vis de nos partenaires, des élus locaux et de tous les acteurs économiques du territoire. Voter un budget équilibré à 530 millions d'euros, avec des indicateurs qui restent favorables malgré la conjoncture, et inscrire 86,3 millions d'euros d'investissements directs nouveaux, est incontestablement un signal fort.

Mais, partout en France, beaucoup de Départements se disent aujourd'hui au bord du précipice... Pourquoi le Lot-et-Garonne serait-il épargné ?

SB : Aucun Département n'est épargné. Tout le monde s'accorde à dire -toutes tendances politiques confondues- que l'effet ciseaux est désormais structurel. Or, si en Lot-et-Garonne nous avons été en capacité d'adopter notre budget avec une relative sérénité, c'est avant tout parce que la responsabilité et l'anticipation se sont avérées être des choix efficaces et pertinents. Il ne fallait pas être grand clerc pour voir ce qu'il se passait et les risquent auxquels les collectivités sont encore aujourd'hui exposées, sur fond de guerre aux portes de l'Europe et d'inflation. Nous avons simplement fait preuve de pragmatisme en nous projetant au-delà de l'exercice en cours.

Cette session budgétaire s'est tenue en pleine crise du monde agricole. Est-ce que cela a modifié votre approche du sujet ?

SB : Oui et non. Oui, parce que la colère qui s'est légitimement exprimée devait trouver un écho dans nos paroles et dans nos actes. Et c'est exactement ce que nous avons fait, en écoutant, en prenant position et en adaptant nos dispositifs de soutien...



Lors de la session budgétaire du 16 février dernier, l'essayiste agenais David Djaïz est intervenu dans l'hémicycle de St Jacques pour éclairer les débats de l'assemblée départementale, à l'aune de son nouvel ouvrage « La Révolution obligée ».

Mais il faut aussi dire que cette approche s'inscrit dans la continuité de nos engagements, et ce en dépit de la loi NOTRe qui exclut de facto l'agriculture du champ des compétences départementales. Aussi, cette année encore, le Département de Lot-et-Garonne a inscrit 2,5 millions d'euros à son budget pour ses aides à l'installation, il a provisionné plus de 5 millions d'euros supplémentaires sur 3 ans pour accompagner l'adaptation de l'agriculture au changement climatique et a confirmé son aide à la Chambre d'agriculture, aux CUMA et syndicats agricoles. Je déplore simplement que, sur ce sujet qui demande la mobi-

lisation la plus large, le groupe d'opposition « 100% Lot-et-Garonne » ait voté contre les mesures de bonification de nos dispositifs d'aide, sous des prétextes purement idéologiques.

Le Département est généralement connu pour son soutien aux forces vives locales. En a-t-il toujours les moyens ?

SB : Absolument. Le Département est connu pour son soutien au tissu local, aux acteurs associatifs, culturels et sportifs notamment. Le développement et les solidarités territoriales, ce sont plus de 30 millions d'euros

qui jouera un rôle déterminant pour le développement de nos territoires.

Je profite d'ailleurs de l'occasion pour saluer à nouveau l'initiative de soutien à l'échelon départemental prise par l'Association des maires ruraux de France et relayée par son instance lot-et-garonnaise.

Le Département maintient aussi un haut niveau d'investissement pour mener ses propres chantiers. Quels sont les principaux projets en vue cette année ?

SB : 2024 sera une année charnière dans la conduite de notre projet pour le Lot-et-Garonne. Ce sera l'année de l'accélération du Plan collèges, avec des livraisons de grands chantiers et le lancement du volet gymnases ; ce sera l'année de démarrage du Plan routes et déplacements du quotidien ou encore celle de l'achèvement du déploiement de la fibre optique...

A l'approche des beaux jours, le calendrier est donc déjà bien rempli ?

SB : Oui ! Et l'ouverture de la saison touristique se profile. Nous avons en ligne de mire les JO et le retour de la Caravane des sports à l'Hôtel du Département après 3 années passées à sillonner les routes de Lot-et-Garonne, les grands rendez-vous traditionnels de l'été ainsi qu'une nouveauté au titre évocateur de « Bastides en fête », imaginée par la présidente de l'Agence départementale de Développement et de Réservation Touristique Valérie Tonin. Sans oublier le Tour de France, pour lequel le Département prend toute sa part et soutient la dynamique collective enclenchée pour faire de cet événement une grande fête populaire et un véritable levier d'attractivité.

Aide aux communes et intercommunalités

L'effet FACIL se confirme

Avec 4,5 millions d'euros attribués dès la première année, le FACIL (Fonds d'aide aux communes et intercommunalités lot-et-garonnaises) a permis d'impulser de nombreuses réalisations aux quatre coins du territoire. 2023 aura ainsi vu le démarrage d'importants chantiers, avec des financements pouvant aller jusqu'à 25%. Pour l'année II, près de 3 millions d'euros devraient être attribués (rapport soumis à la commission permanente du mois d'avril). Ce sont ainsi 121 nouveaux projets qui seront soutenus ! Avec le Plan

gymnases qui commence également cette année, le Département porte à 4 millions d'euros son soutien financier au bloc communal en 2024.

Au total, 282 projets communaux et intercommunaux auront donc été soutenus par le Département *via* le FACIL, avec un effet levier générant, sur seulement deux exercices, près de 66 millions d'euros de retombées économiques au bénéfice du territoire, des entreprises locales et des acteurs du BTP.



Les travaux de revitalisation de la friche Audevard à Sainte-Livrade ont commencé.

Association des maires ruraux de France

Les maires ruraux soulignent le rôle clé du couple Département-commune en matière de proximité



La présidente Sophie Borderie a tenu à saluer l'initiative prise par l'association des maires ruraux de France en soutien aux Départements (motion adoptée le 17 mars 2024 en assemblée générale). Elle a ainsi adressé par la même occasion, au nom de la collectivité départementale, ses sincères remerciements à l'Association des maires ruraux de Lot-et-Garonne, particulièrement aux membres du Bureau, à son président Gilbert Guérin et son vice-président Guy Clua. Dans son communiqué, Sophie Borderie souligne que cette prise de position forte et claire reflète une longue tradition d'entraide et de partenariat entre les deux échelons territoriaux. Et d'ajouter qu'en Lot-et-Garonne, territoire fier de sa ruralité, qui cultive la qualité de vie pour ses habitants et se mobilise inlassablement pour défendre les services publics de proximité, ce cri d'alerte adressé au sommet de l'État est à la hauteur de la solidarité sans

faillie qu'entretient le couple Département-communes : «*Souvent elles-mêmes en situation délicate, les communes rurales, solidairement, appellent l'État à des mesures concrètes pour répondre aux difficultés budgétaires et aux enjeux de la cohésion de nos territoires. L'État doit assumer financièrement ses choix. Dépenser sans recette est une équation sans solution.*»*

Ladite motion affirme en préambule que «*face à la vulnérabilité des populations et des territoires ruraux, il est impératif que des solutions soient apportées pour permettre au binôme communes/Département de renforcer ses réponses de proximité auprès de nos populations*»* ; ajoutant «*qu'il s'agisse de l'éducation des enfants (collèges), l'aménagement équilibré des territoires (aides aux projets des communes), des réseaux (routes départementales, aide à la voirie communale, numérique...), du*

logement, des Ehpad, de la protection incendie (SDIS), de la vie associative, de la gestion de l'eau ou encore des solutions en matière d'ingénierie, les réponses doivent être consolidées plutôt qu'affaiblies»*.

Et de conclure : «*le soutien réciproque et la coopération entre communes rurales et Département doivent être consolidés partout en France. [...] Elle mobilisera en ce sens son réseau via les Associations départementales de maires ruraux d'ici là pour proposer une série de propositions pour consacrer le binôme communes-Département*»*.

L'occasion pour Sophie Borderie de réaffirmer qu'elle sait pouvoir compter sur l'Association des maires ruraux de Lot-et-Garonne pour prendre toute sa part à cette noble tâche.

*extraits de la motion adoptée lors de l'assemblée générale de l'Association des maires ruraux de France, le dimanche 17 mars 2024.

EN ACTION(S)



14
FEV.

«**Le Tour pour tous, tous pour le Tour !** » C'est sur ce mot d'ordre qu'a été lancée, à l'appui du partenariat liant le Département et les deux villes-étapes (Villeneuve/Lot et Agen), la dynamique pour créer les conditions d'accueil optimales de la Grande boucle, aux côtés des communes traversées et des représentants du monde cycliste, économique et touristique.

L'édition 2024 du **Salon de l'Agriculture** s'est tenu bien entendu dans un contexte particulier. Une chose est sûre, le Lot-et-Garonne s'est à nouveau distingué par la qualité de ses produits, sa convivialité et son sens de l'accueil. Le «**Jardin de la France**» était bel et bien au rendez-vous !



24
FEV.

8
MARS



Une **Journée des droits des femmes** sous le signe du sport, aux côtés de Marylène Paillarès, vice-présidente en charge du sport, de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les discriminations, de Chantal Amade-Escot, championne de ski nautique et grand témoin des débats, et des femmes et jeunes filles sportives émérites du département, dont les portraits inspirants sont à retrouver dans le 4^e tome de notre série d'ouvrages.

Ingénierie territoriale

Construire ensemble !

Vous êtes élu-e local-e, c'est le moment pour votre commune ou EPCI d'adhérer à « Lot-et-Garonne Ingénierie », structure créée officiellement le 1^{er} mars. En formalisant dès maintenant l'adhésion de votre collectivité à ce nouvel établissement public partenarial, vous aurez la possibilité d'accompagner ses premiers pas au sein d'une gouvernance ouverte et partagée. L'assemblée générale constitutive se tiendra courant mai pour un début d'activité opérationnelle en juillet.

En attendant, la continuité du service entre l'AT47 et « Lot-et-Garonne Ingénierie » sera assurée sans aucune interruption de service, y compris pour les études en cours.

« Lot-et-Garonne Ingénierie » assurera :

- Les prestations actuelles de l'AT47 : en conservant les accompagnements technique, juridique et financier des projets d'aménagement, de conduite d'opération en passant par les études opérationnelles, et en étendant le bénéfice de ces prestations à toutes

les communes et intercommunalités de Lot-et-Garonne, avec la poursuite des nouveaux accompagnements renforcés en matière d'habitat ;

- L'extension et l'appui à la mise en œuvre du programme « Du 47 dans nos assiettes » (accompagnement dans la gestion de la restauration collective pour les Ehpad et les communes/EPCI) ;
- Le développement de nouvelles missions proposées par les territoires (accompagnement sur les mobilités et notamment les mobilités douces, sur la gestion des ouvrages d'art et de la voirie, sur l'énergie ou plus largement la transition écologique et énergétique).

Renseignements ou prise de contact :

Info Maires 47 au **0806 00 47 47**
(prix d'un appel local).



OUVERTURE DES VOTES DU BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN

3,2,1... prêts, votez ! Les Lot-et-Garonnais sont appelés, à compter du 15 avril, à élire leurs projets préférés parmi les 118 idées soumises au vote de la population dans le cadre de la 3^e édition du Budget participatif citoyen. Les mairies recevront le matériel de vote début avril. Le dépouillement est prévu avant l'été.

SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS POUR LE CHÈQUE ASSO

Près de 600 Chèques asso auront été attribués au titre de l'année 2023-2024,



après l'élargissement du public éligible. Objectif atteint donc, puisque le nombre de bénéficiaires aura ainsi doublé par rapport aux éditions précédentes. Élus, responsables associatifs, de clubs sportifs, de structures culturelles et de loisirs... n'hésitez pas à être prescripteurs de ce coup de pouce de 50€ cumulables avec d'autres aides. Réduire le coût de la licence/cotisation jeune pour les familles et augmenter les effectifs des clubs et associations, tout le monde y gagne ! Et rendez-vous à la saison prochaine.

DEUX APPELS À PROJETS

ÉGALITÉ FEMME-HOMME

Le Département, qui a fait de l'égalité femme-homme une priorité, a lancé un appel aux associations œuvrant dans ce champ pour favoriser les initiatives territoriales afin de lutter contre les stéréotypes sexistes, prévenir les violences physiques et psychologiques faites aux femmes, promouvoir l'autonomie économique des femmes.

Le prisme (culture, jeunesse, éducation, espace public...) comme la forme (spectacle, conférence...) peuvent être très variés.

Dépôt des dossiers avant le 30 avril 2024.

En savoir plus :

<https://www.lotetgaronne.fr/aapegalitefh>

Contact : Service de la vie associative et sportive - 05 53 69 43 73
vieasso@lotetgaronne.fr



LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE SPORT

En cette année olympique, c'est une 1^{re} édition ! Cet appel à projets vise à soutenir les associations lot-et-garonnaises qui proposent des actions de prévention et de lutte contre toutes formes de discrimination : formation à destination des dirigeants et des encadrants professionnels et bénévoles ; prévention ou sensibilisation à destination des licenciés, des dirigeants, des encadrants, des arbitres, des parents, des supporters ; campagnes de communication ou organisation d'événements...

Dépôt des dossiers avant le 30 avril 2024.

En savoir plus :

<https://www.lotetgaronne.fr/aapdiscriminationsport>

Contact : Service Vie associative et sportive : 05 53 69 44 65 / vieasso@lotetgaronne.fr

Tr@nsnuméric

Vous cherchez une solution pour donner une seconde vie à votre matériel informatique (ordinateur fixe et portable), faites appel à Tr@nsnuméric.

Cette association marmandaise qui intervient sur l'ensemble du département a déjà noué depuis plusieurs années un partenariat étroit avec le Conseil départemental pour reconditionner notamment le parc informatique des collèges. Le matériel intègre l'atelier d'insertion de l'association avant sa remise sur le marché avec un équipement libre de droit. Tr@nsnuméric cible tout particulièrement les familles modestes, les personnes bénéficiant des minima sociaux et/ou d'un suivi socio-professionnel (France travail, mission local, CCAS, CMS).

Pour plus d'info et faire don de matériel :
07 67 13 33 85 ou contact@transnumeric.fr

Assemblée générale de l'Association des Maires Ruraux 47 à Saint-Pastour. L'occasion pour la présidente de réaffirmer le rôle du Département comme premier partenaire du bloc communal, et la place du couple Département-commune dans l'organisation décentralisée de notre République.



Invitée spéciale de 47FM pour « **Bouge ton 47** », une émission au cours de laquelle Sophie Borderie a pu livrer sa vision du territoire, son projet et les enjeux pour demain. A réécouter ici : <https://www.47fm.net/bouge-ton-47-du-10-03-2024>

9 MARS

10 MARS

Monteton



D228 - Travaux d'enrochement de talus et de reconstruction de la chaussée, financés par le Département à hauteur de 280 000 €.

Saint-Pierre-sur-Dropt



D708 - Travaux de renforcement et réhabilitation du pont de Banarge sur le Dropt, financés par le Département à hauteur de 635 000 €.

Fumel



D911F et D673 - Renouvellement de la couche de roulement du carrefour. Ces travaux, financés par le Département à hauteur de 37 500 €, sont réalisés en vue du passage du Tour de France.

Sainte-Livrade-sur-Lot



D911L - Travaux de réfection de la couche de roulement, financés par le Département à hauteur de 500 000 €.

Bon-Encontre



Avec l'aide du Département, Habitalys vient de réhabiliter 2 logements et d'en construire 4 supplémentaires sur le site de la résidence Rousseau-Lamartine.

Villeneuve-sur-Lot



Le projet de la résidence La Plaine III, soutenu par le Département, sera livré au mois d'avril. Il viendra compléter l'offre locative déjà en place sur le site de l'ancienne de Villeneuve-sur-Lot avec la Plaine I et La Plaine 2.

Expression des groupes politiques

GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

En février dernier, le Conseil départemental a adopté son budget avec une volonté affirmée : travailler à la fois pour le présent et pour les générations futures, le tout dans un contexte de forte baisse des recettes et une progression des dépenses en grande partie due à des décisions de l'État. Les coups de rabot de dix milliards en 2024 annoncés par le ministre Le Maire ne sont pas non plus de bon augure.

Ce retournement de conjoncture, la Majorité départementale l'avait anticipé en provisionnant lors des exercices budgétaires précédents, sans céder à l'euphorie de bons résultats. L'opposition dont le groupe 100 % Lot-et-Garonne nous recommandait d'être la cigale qui dépense sans compter alors qu'aujourd'hui elle nous demande tirer le frein à main.

C'est ainsi que nous avons pu présenter un ambitieux plan pour l'agriculture qui revalorise notamment les aides à l'installation pour les agriculteurs, qui soutient les investissements en matériel agricole ou encore qui sécurise les approvisionnements en eau. L'adoption de ce plan s'est faite sans les voix de la droite départementale, ni celle du groupe « Les 47 ».

Ce budget, c'est également la deuxième phase du plan collège, le plan routes et déplacements du quotidien et son volet « Tour de France », ou encore le démarrage effectif de Lot-et-Garonne Ingénierie, l'agence technique départementale. C'est aussi la poursuite du FACIL, qui correspond au soutien que nous souhaitons apporter aux communes.

La Majorité départementale assume les choix de ce budget, comme elle a assumé les précédents, dans une approche responsable et réaliste qui permet de gérer au mieux le présent tout en construisant l'avenir de tous les Lot-et-Garonnais.

Majorité départementale

Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9

05 53 69 42 72 - majorite.departementale@lotetgaronne.fr

GROUPE 100 % LOT-ET-GARONNE

Ce début d'année 2024 a été marqué par une mobilisation agricole sans précédent qui traduit le mal être et les difficultés auxquelles font face nos agriculteurs.

Le conseil départemental doit s'impliquer de façon plus concrète, premièrement afin de répondre à l'urgence de la situation, et dans un second temps pour apporter des solutions à moyen et long terme au secteur agricole.

Notre collectivité a son rôle à jouer dans la simplification des démarches et la diminution des charges des agriculteurs et pourrait également favoriser davantage les nouvelles installations.

Pierre Chollet, président du groupe 100 % Lot-et-Garonne : 05 53 98 52 00
secgenopp.cg47@gmail.com

GROUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

Il faut sauver nos Ehpad ! Depuis la crise sanitaire, la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes s'est terriblement dégradée, sur le plan national. Le point critique a même été atteint. A ce jour 75% des EHPAD publics seraient en déficit. Le fonds d'urgence de 100 millions d'euros a été consommé en moins de deux mois. Et notre cher Lot-et-Garonne n'échappe malheureusement pas à ce constat alarmant. Dans l'urgence, le Conseil départemental a voté de nouvelles aides pour sauver ces structures. C'est du court terme. Mais il faudra trouver d'autres solutions. Un autre modèle économique, sans doute...
Clarisse Maillard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14

GROUPE LES 47

Ce début d'année 2024 nous a interpellé sur la situation agricole en général, les actions de nos différents syndicats parlent d'une même voix, pouvoir d'achat, normes, concurrence déloyale. Les élus de notre département ont reçu les délégations en notre présence, lors du budget primitif 2024. La subvention votée pour l'installation aux agriculteurs, n'a pas suivi notre proposition, de là notre abstention à ce vote.
Vanessa Dallies et Gilbert Dufourg (LES 47) - groupeles47@gmail.com

Les tribunes sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs, conformément aux textes transmis à la rédaction.